



SIRET 20009393800013

Monsieur Patrick CALLAIS
Maire
Mairie de LE TRAIT
76580 LE TRAIT

DEVIS

Classes CHAM

Année civile 2022

Pour rappel 2021, année complète 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} ⇒ **23 208,00 €**

Année 2022

Année complète 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} ⇒ **23 208,00 €**

Au pourcentage d'élèves de chaque commune (*effectif total du collège*) :

Yainville	11,29 %
Ste Marguerite sur Duclair	29,78 %
Le Trait	58,93 %

Soit pour la Ville du Trait :

23 208,00 € X 58,93 % = 13 676,50 €

(treize mille six cent soixante-seize euros et cinquante centimes)

Le Représentant de la Commune,

Bon pour accord,

Le

Signature et cachet

Le 29 novembre 2021,

La Présidente,
Céline DURVICQ

**SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
du CONSERVATOIRE
du VAL DE SEINE**

